

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2475

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LYON

Ventes et cessions

950 398 313 RCS Lyon.

PYRAMIDE CONSEILS.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 1264200.00 EUR.

Adresse : 31, Rue Laure Diebold, Parc d'Activités Greenopolis, 69009 Lyon.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE PYRAMIDE OUEST Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 25 000 euros Siège social : 20 Avenue Edouard Millaud 69290 CRAPONNE 478 679 624 RCS LYON ET PYRAMIDE CONSEILS Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 264 200 euros Siège social : 31 Rue Laure Diebold Parc d'Activités Greenopolis 69009 LYON 950 398 313 RCS LYON AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature électronique en date à 06/11/2025, la société PYRAMIDE OUEST, société à responsabilité limitée au capital de 25 000 euros, dont le siège social est 20 Avenue Edouard Millaud 69290 CRAPONNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 478 679 624 RCS LYON, et la société PYRAMIDE CONSEILS, société par actions simplifiée au capital de 1 264 200 euros, dont le siège social est 31 Rue Laure Diebold Parc d'Activités Greenopolis 69009 LYON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 950 398 313 RCS LYON, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société PYRAMIDE OUEST par la société PYRAMIDE CONSEILS. La société PYRAMIDE OUEST ferait apport à la société PYRAMIDE CONSEILS de la totalité de son actif, soit 1.024.037 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 780.650 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 243.387 euros. La société PYRAMIDE CONSEILS détenant la totalité des 2 500 parts composant le capital social de la société PYRAMIDE OUEST, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il résulterait de l'annulation des parts de PYRAMIDE OUEST détenues par PYRAMIDE CONSEILS un mali de fusion de 79.764 euros. La fusion prendrait effet rétroactivement au 01 Juillet 2025, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société PYRAMIDE OUEST depuis le 01 Juillet 2025 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société PYRAMIDE CONSEILS. La fusion sera réalisée le 31/12/2025. La société PYRAMIDE OUEST sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de LYON au nom des deux sociétés le 06/11/2025 pour être annexé au registre du commerce et des sociétés. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis,

pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le tribunal de commerce ou le tribunal des activités économiques compétent. Pour avis..

